



COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Compétence professionnelle	3. Concevoir une activité/ un programme de développement des compétences
-----------------------------------	---

Principaux gestes clés	Principales compétences personnelles sollicitées	Politiques et normes applicables	Bonnes pratiques
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer des objectifs et la séquence d'apprentissage ➤ Identifier des critères et concevoir des outils d'évaluation des apprentissages ➤ Concevoir des stratégies et des activités d'apprentissage et le matériel didactique ➤ Valider et expérimenter le programme ➤ Réviser ou mettre à jour le programme 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Démontrer un esprit de synthèse ➤ Faire preuve de créativité ➤ Rédiger d'une manière claire et concise 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenir compte de la valeur relative des outils d'évaluation utilisés (Code de déontologie, article 6(1)) ➤ Protéger les outils et techniques employés contre une utilisation inadéquate de la part d'autrui (Code de déontologie, article 7) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accorder une importance prépondérante à la pratique dans un cadre d'apprentissage ➤ Assurer l'arrimage entre les contenus et le profil des participants ➤ Valider les stratégies et les approches d'apprentissage